



# MÉMOIRES

DE LA

## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



**TOME XV.**

PREMIÈRE PARTIE.



**BEAUVAIS,**

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1892.

## FLEURY.

## A. — ÉGLISE.

CXXIX.

*Épitaphe de Philippe des Vers, curé de Fleury (1638).*

Plaque de cuivre appliquée contre l'un des piliers du chœur.

A la partie supérieure, le Christ en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean. A gauche le défunt, Philippe des Vers, curé de Fleury, est figuré agenouillé.

Hauteur : 56 cent.; largeur : 49 cent.

Cy gitt Venerable & discrete persone M<sup>e</sup> philipe des Vers  
pd<sup>re</sup> (*sic*) Curé de leglise M<sup>r</sup> S<sup>t</sup> Mar | cel de fleury lequel  
a doné a leglise dud fleury trois arpens ung cartier de  
erre aux | charges de deux Messe lune à fo Intetio le I<sup>r</sup>  
de fo deceps & lautre a lintentio de perrette | de la  
rue fa mere le XI<sup>e</sup> I<sup>r</sup> de mars & p<sup>r</sup> entretenir la lape  
dhuile de ladite Eglise felon le | contract quy en eít  
faict & passé pardeuant nicolas rofet le 25<sup>e</sup> Iour de Iuin  
1629 pl | us il a doné a la chappelle du Rosaire de N<sup>re</sup>  
Dame fondé par luy en la dite Eglise trois | arpens  
cinquante fix perche deux tiers de terré en cinq piece  
aux charges de douze Messe | p chqun an tous les p  
dimenche des mois & de quatre feruice anniuersaire p  
ance doit dire (1) | le p<sup>er</sup> Vendredy dapres la purification  
N<sup>re</sup> dame le seconf le Vendredy dapres le p<sup>r</sup> dimē |  
che de Iuin le troiefme le mercredy dapres le premier  
dimanche du mois dauft le quatriefme | le mercredy dapres  
le p<sup>er</sup> dimançe doctobre felon quil est porté p led<sup>t</sup> contract

---

(1) Il faut lire : par an, se doit dire.

1629 | plus a dōne a ladite Eglise foifante perche de terre p contract passé pdeuant le hareger | Notaire Royal aud chaumont le 8<sup>e</sup> Iour doctobre 1632 a la charge de paier anuellement | X I f au clerc quy fera tenu tous les dimanche & feſte de lannee chanter deuant limage | de N<sup>re</sup> dame Vng ſalué ou lantienne & oraifon de la Vierge Marie deuant fon autel | telle et felon que legliſe les chante & obſerue & felon le temps | plus il a donné par fon teſtament a lad Eglise Vng demy Arpent et demy cartier | de terre en Vne piece Aquis par Luy Affis Au terrouer de Fresnes (1) et Heullecourt (2) | plus avec trois liures tournois de Rente Annuelle & ppetuelle • Fondez par Luy po<sup>r</sup> | Son Teſtament ſur Vne Maifon lieu & heritage A luy Appartenant de fon propre | Le Lieu & heritage Contenant Vng Arpent ou Enuiron Affis A Fresnes Lefguillon | pour a Icelle fin que ladite Eglise & les marguilliers dicelle ſoient tenus & obligez | faire preſcher tous les ans à perpetuité la paſſion de N<sup>re</sup> S<sup>r</sup> Ieſus chriſt le Iour | de paſques fleuries & ladicte eglise ou les Marguilliers dicelle feront tenus & obligé (*sic*) | donner au predicateur pour la Vacation & peine trois liures tournois avec quarante | ſolz pour ſa depences ou au choix du predicateur cent ſolz ſimplement y fera tenu | & obleglé le predicateur de faire la priere de M<sup>re</sup> philippe des uers en ſon Viuant | curé de legliſe Monſieur S<sup>t</sup> Marcel de fleury fondateur de ladite paſſion | plus Il a donné ſon calice et le fiboire & le ſoleil, le tout dargen doré & ſi il a | donné la couple dargen pour comunier et lx liure tournois pour faire faire paindre | la chappelle du Roſaire & pour eſtre Affociez aux priere des parrociens | Il deceda le Vingt ſeptiefme Iour dapuril Mil fix cens trente huit.

PRIEZ-DIEV • POVR • SON • AME.

(1) Fresne-Léguillon, canton de Chaumont.

(2) Hameau de Fresne-Léguillon.

CXXX.

*Cloche (1773).*

Diamètre : 1 m. 25.

✠ LAN 1773 AU MOIS DOCTOBRE IAY ETE BENITE PAR M<sup>SIRE</sup> JEAN  
HIACINTÉ ASSEZAT DOCTEUR EN TEOLOGIE CURE DE CE LIEU & NOMMEE ANNE  
PAR M<sup>SIRE</sup> GUILLAUME LE BASTIER

☞ SOUSLIEUTENANT DANS LES MOUSQUETAIRES & PAR DAME ANNE  
HERIETTE MARGUERITE ROSALIE FREZON VUEVE (*sic*) DE M<sup>SIRE</sup> ANDRE LE BAS-  
TIER CHE<sup>R</sup> SEIG<sup>R</sup> DE RAINVILLIERS (1) FLEURY & GENIN

☞ VILLE (2) & AUTRES LIEUX ANCIEN CAPITAINE AU REGIMENT DE  
BOURBON CHE<sup>R</sup> DE LORDRE ROYAL & MILITAIRE DE <sup>SI</sup> LOUIS & <sup>S</sup> AMBROISE  
DUGLOS & ANTOINE HEREST MARGUILLIERS.

Sur la panse sont deux marques de fondeur, composées cha-  
cunè d'un cartouche circulaire avec une cloche au milieu, autour  
de laquelle on lit, dans l'un : FRANCOIS—MOREL, et dans l'autre :  
P. CHARLES—MOREL. Le second de ces deux praticiens était fils du  
premier. En 1773, François résidait à Trie-Château, et Charles,  
croyons-nous, à Gisors.

B.—CIMENTIÈRE (3).

CXXXI.

*Tombe du docteur Baudier (1854).*

Tombe debout, en pierre, contre le mur du fond. Inscription  
sur marbre blanc.

A  
LA MÉMOIRE  
DE  
A. J. BAUDIER

---

(1) Canton d'Auneuil, arrondissement de Beauvais.

(2) Canton de Magny-en-Vexin, arrondissement de Mantes (S.-et-Oise).

(3) A l'ouest du village.

FLEURY.

407

DOCTEUR EN MÉDECINE  
NÉ A PORT-LESNEY (JURA)  
MORT A MÉRU LE 7 8<sup>BRE</sup> 1834.

---

ÉMINENT PAR LES QUALITÉS DE SON CŒUR,  
SA CHARITÉ ET SON DÉVOUEMENT  
LUI ONT MÉRITÉ  
LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE.

CXXXII.

*Tombe de L.-A. Ricau, capitaine de la garde  
de Paris (1883).*

Pierre droite, contre le mur du fond.

*A — la mémoire — de — L. - A. Ricau, — ancien capitaine — de  
la garde de Paris, — chevalier de la Légion d'honneur, — né à  
Barcelonnette (Basses-Alpes) — le 29 9<sup>bre</sup> 1804, — décédé à  
Etrépany (1) — le 12 7<sup>bre</sup> 1883, — dans sa 60<sup>e</sup> année.*

---